

Séjour et travail des **étrangers** : adresses utiles en **Bretagne**

Ce document est un complément à la fiche Actuel CIDJ 5.57 « Séjour et travail des étrangers en France » et ne peut être utilisé que comme tel.

SOMMAIRE

1 - Démarches administratives

- 1.1 - L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
- 1.2 - Les préfectures
- 1.3 - Les services main d'œuvre étrangère de la DIRECCTE
- 1.4 - Job et étudiants étrangers

2 - Les centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA)

3 - Les associations d'aide à l'insertion sociale et professionnelle

4 - Les associations de solidarité et de défense des droits des étrangers

A CONSULTER :

Séjour et travail des étrangers en France
Actuel CIDJ 5.57

Etrangers, étudier en France
Actuel CIDJ 1.633

www.immigration-professionnelle.gouv.fr

1 - Démarches administratives

1.1 - L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

L'OFII est chargé de l'accueil des migrants non ressortissants de l'Union Européenne, en situation régulière, dans le cadre de séjours durables en France. Il participe également au dispositif de premier accueil des demandeurs d'asile.

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Délégation Territoriale Bretagne
110, rue de Vern
35000 Rennes
02 99 22 98 60
-> rennes@ofii.fr
-> www.ofii.fr

► Immigration professionnelle

Information des entreprises souhaitant embaucher un salarié étranger. Lutte contre l'emploi illégal.

► Immigration familiale

Gestion des dossiers de regroupement familial.

► Accueil des étrangers et organisation de leur parcours d'intégration

Gestion du contrat d'accueil et d'intégration (CAI).
Gestion du contrôle médical des étrangers admis à séjourner en France plus de 3 mois.

Gestion des formations linguistiques (apprentissage du français).

► Accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés

Coordination du dispositif de premier accueil, des entrées dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

► Aide au retour volontaire et à la réinstallation

1.2 - Les préfectures

Pour connaître les démarches (demande de titre de séjour...) à effectuer par une personne étrangère séjournant en France, selon sa situation :

-> www.bretagne.pref.gouv.fr, rubrique Vos démarches / Etrangers en France

Préfecture des Côtes d'Armor

1, place du Gal de Gaulle - BP 2370
22023 Saint-Brieuc Cedex 1 - 02 96 62 44 22
-> courier@cotes-darmor.pref.gouv.fr
-> www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

Préfecture du Finistère

42, bd Duplex
29320 Quimper Cedex - 02 98 76 29 29
-> prefecture@finistere.gouv.fr
-> www.finistere.pref.gouv.fr

Préfecture Ille-et-Vilaine

3, avenue de la Préfecture
35026 Rennes Cedex 9 - 02 99 02 10 35
-> prefecture@ille-et-vilaine.gouv.fr
-> www.bretagne.pref.gouv.fr

Préfecture du Morbihan

10 bis, place du Général de Gaulle
56000 Vannes - 02 97 54 84 00
-> prefecture@morbihan.gouv.fr
-> www.morbihan.pref.gouv.fr

1.3 - Les services main d'œuvre étrangère de la DIRECCTE

Les étrangers qui souhaitent exercer une profession salariée sur le territoire français doivent obtenir une autorisation de travail auprès du service main d'œuvre étrangère de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).
-> www.direccte.gouv.fr

A savoir !

Les ressortissants de l'Union européenne et de l'Espace économique européen sont dispensés de l'autorisation de travail.

DIRECCTE – Unité territoriale des Côtes d'Armor

3, place Salvador-Allende - BP 2248
22022 Saint-Brieuc Cedex 1
02 96 62 65 65 (standard)
02 96 62 65 66 (Mme Seïté et Mme Bernard)
-> elizabeth.seite@direccte.gouv.fr
-> francoise.bernard@direccte.gouv.fr

DIRECCTE – Unité territoriale du Finistère

18, rue Anatole Le Braz - CS 41021
29196 Quimper Cedex
02 98 55 63 02 (standard) ou 02 98 55 83 39 (Mme Le Fur)
-> 29.moe@direccte.gouv.fr

DIRECCTE – Unité territoriale Ille-et-Vilaine

Immeuble Le Newton - 3 bis, avenue de Bellefontaine - CS 71714
35517 Cesson-Sévigné Cedex
02 99 12 58 62/60 (Mmes Sorel et Gallez)
-> marie-jo.sorel@direccte.gouv.fr

DIRECCTE – Unité territoriale du Morbihan

Centre Parc Pompidou - Rue de Rohan - CP 3457
56034 Vannes Cedex
02 97 26 26 26 (standard) ou 02 97 26 26 94 (Mme Chapon)

1.4 - Job et étudiants étrangers

Ressortissants des pays de l'union européenne

► Depuis le 1er juillet 2008, les étudiants ressortissants de l'un des pays de l'Union européenne ne sont plus soumis à l'obligation de détenir une carte de séjour, à l'exception des étudiants roumains et bulgares.

► L'employeur est donc dispensé de la déclaration d'embauche auprès des services de la préfecture.

Non ressortissants des pays de l'union européenne

► Depuis le 1er juillet 2007, les étudiants étrangers titulaires d'une carte de séjour temporaire mention « étudiant » ne sont plus tenus de solliciter une autorisation de travail auprès des services des Unités territoriales des DIRECCTE (à l'exception des étudiants algériens).

► Le droit au travail d'un étudiant étranger résulte directement du titre de séjour étudiant qu'il possède. Il peut effectuer 964 h (soit 60% d'un temps plein) de travail pendant la période de validité de sa carte de séjour.

► L'employeur qui souhaite recruter un étudiant étranger doit déclarer son embauche à la préfecture du département qui a délivré

le titre de séjour 48 h avant le début du contrat (L 5221-9 du code du travail).

► Un étudiant algérien doit solliciter une autorisation de travail et son employeur doit déclarer son embauche à la préfecture. Il reste soumis à l'ancienne réglementation et son temps de travail est limité à un mi temps annuel.

2 - Les centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA)

COTES D'ARMOR

AFTAM

22400 Lamballe
2, square des Cerisiers
02 96 50 78 78

22000 Saint-Brieuc
51, rue de Quintin
02 96 75 40 80

- Hébergement des demandeurs d'asile
- Aide aux démarches administratives
- Aide sociale à l'intégration

FINISTERE

AFTAM – Pôle Etrangers

Service de Coordination et d'Orientation des Demandeurs d'Asile

1, rue de Madagascar
29200 Brest
02 98 43 80 15

-> colcanapf@aspam.asso.fr

► Accueil, aide et suivi des demandeurs d'asile primo-arrivants, sur rendez-vous (évaluation de la situation, aide aux démarches administratives dans le cadre du dispositif régional d'accueil d'urgence).

► Formation et information des partenaires sociaux et associatifs sur les procédures de demande d'asile.

► Gestion de centres d'hébergement et d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) :

Brest : 02 98 33 33 35

Quimperlé : 02 98 39 13 10

Fondation Massé Trévidy - CADA

Centre l'Escale - 2, allée de Seiz Breur
29000 Quimper
02 98 90 54 51

-> escale@fondation-masse-trevidy.com

-> www.masse-trevidy.org

Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile

- Hébergement,
- Accompagnement administratif, social et médical
- Scolarisation des enfants, Suivi des sorties.

ILLE-ET-VILAINE

AFTAM

Centre Guy Houist
22, rue Bahon-Rault
35000 Rennes
02 99 84 21 84

PADA - Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile

33 B, rue Auguste Pavie

35000 Rennes

02 99 51 86 28

► Accueil des étrangers demandeurs d'asile primo-arrivants et aide dans les démarches administratives.

► Orientation, information et enregistrement.

MORBIHAN

Association Morbihannaise d'Insertion Sociale et Professionnelle (AMISEP)

Siège : Kérimaux - Avenue Parmentier

56300 Pontivy

02 97 25 94 00

-> direction.generale@amisep.asso.fr

-> www.amisep.asso.fr

► Accueil et hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés

► Aide aux démarches administratives, information sur les droits.

CADA de Pontivy

10, rue Médecin-Général-Robic

56300 Pontivy

02 97 25 64 12

-> cada.pontivy@amisep.asso.fr

CADA de Vannes

3, avenue du Président-Wilson

56000 Vannes

02 97 47 86 22

3 - Les associations d'aide à l'insertion sociale et professionnelle

COTES D'ARMOR

Centre de Liaison pour la Promotion Sociale (CLPS)

-> www.clps.net

► Alphabétisation et atelier d'apprentissage linguistique pour étrangers.

► Insertion professionnelle : orientation et accompagnement vers l'emploi.

22100 Dinan

Espace Atlante - 7, rue de la Violette - Quévert

02 96 85 86 30

-> dinan@clps.net

22200 Guingamp

Route de Kerbost - Zi de Grâces

02 96 40 23 68

-> guingamp@clps.net

22300 Lannion

6, avenue Pierre-Marzin

02 96 46 38 09

-> lannion@clps.net

22000 Saint-Brieuc

3 ter, rue Jules-Vallès

02 96 58 04 16

-> saint-brieuc@clps.net

FINISTERE

ABAAFE – Association Bretonne pour l'Alphabétisation et l'Apprentissage du Français pour les Etrangers

40, rue du 8 mai 1945

29200 Brest

02 98 42 51 41

-> contact@abaafe.com

-> www.abaafe.com

► Alphabétisation et cours de français langue étrangère, préparation aux examens Delf et Dalp

► Accompagnement à l'insertion professionnelle

► Ateliers thématiques : accès aux droits, théâtre, écriture, littérature, cinéma, informatique...

Centre de Liaison pour la Promotion Sociale (CLPS)

-> www.clps.net

► Alphabétisation et atelier d'apprentissage linguistique pour étrangers.

► Insertion professionnelle : orientation et accompagnement vers l'emploi.

29200 Brest

370, rue Alain-Colas

02 98 46 38 11

-> brest@clps.net

29000 Quimper

ZAC de Cuzon-Moulin du Loc'h - 4, rue Etienne-Perchec

02 98 10 11 49

-> quimper@clps.net

Antennes à Quimperlé, Pont-l'Abbé, Audierne et Douarnenez

Institut Breton d'Education Permanente - IBEP

ZA La Boissière - Rue Jean-Caérou

29600 Morlaix

02 98 88 81 78

-> ibep.morlaix@ibepformation.net

-> www.ibepformation.net

► Alphabétisation et atelier d'apprentissage linguistique pour étrangers.

► Insertion professionnelle : orientation et accompagnement vers l'emploi.

Maison Pour Tous de Penhars

39, bd de Bretagne

29000 Quimper

Alphabétisation et apprentissage du français

02 98 55 20 61

-> accueil@mptpenhars.com

-> <http://mpt.penhars.over-blog.com>

ILLE-ET-VILAINE

AFTAM – Section travailleurs migrants

Centre Guy Houist - 22, rue Bahun-Rault

35000 Rennes

02 99 84 21 84

► Accueil en résidence sociale des étrangers de plus de 25 ans ayant un travail mais pas de logement (hébergement en chambre individuelle ou à 2 lits).

Association Dosti

Mme de Certaines (Présidente)

Pôle associatif - 32, rue la Marbaudais

35700 Rennes

-> asso.dosti@gmail.com

Permanence le mardi après-midi sauf vacances scolaires.

- Cours de français pour étrangers, tous niveaux, et alphabétisation.



Centre de Liaison pour la Promotion Sociale (CLPS)

-> www.clps.net

► Alphabétisation et atelier d'apprentissage linguistique pour étrangers.

► Insertion professionnelle : orientation et accompagnement vers l'emploi.

35300 Fougères
10, rue Rillé
02 99 94 37 38
-> fougeres@clps.net

35600 Redon
14, rue Abbé-Ange-Lemoine
02 99 71 17 03
-> redon@clps.net

35000 Rennes
ZI route de Lorient - 5, rue Léon-Berthault
02 99 14 50 00
-> rennes@clps.net

35400 Saint-Malo
ZAC du Mottais-Ouest - Rue des Petits-Bois
02 99 20 62 20
-> saint-malo@clps.net
Antenne à Combourg

35500 Vitré
10, rue Pierre-et-Marie-Curie (locaux de l'AFTEC)
02 99 75 39 12
-> vitre@clps.net

Déclic Femmes

7, rue d'Armagnac

35000 Rennes

02 23 46 17 92

-> asso-declic-femmes@wanadoo.fr

Permanence le jeudi de 16h à 18h et le vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous. Sur rendez-vous les autres jours.

Association d'accueil et de soutien aux femmes étrangères de Rennes.

► Orientation et aide dans les démarches administratives.

► Accompagnement à l'insertion professionnelle.

► Cours de français (alphabétisation) et de français langue étrangère (FLE).

Langue et communication

35, rue Saint-Melaine

35000 Rennes

02 99 38 12 55

-> <http://langueetcommunication.com/>

-> langue-et.communication@orange.fr

► Plateforme d'orientation des personnes d'origine étrangère en situation régulière en demande d'apprentissage de la langue française orale et/ou écrite

► Permanences d'accueil dans plusieurs quartiers de Rennes

Union des Associations Interculturelles de Rennes (UAIR)

62, rue de Dinan

35000 Rennes

02 99 33 01 03

-> uair@free.fr

-> www.uair.org

Permanence téléphonique : lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Permanence pôle social : mardi et jeudi 14h-17h30

Permanence en langue arabe (traducteur assermenté) : samedi 9h-12h.

► Accompagnement social : démarches d'appui à la régularisation, à la scolarité, à l'accès aux soins, à l'emploi, soutien psychologique des familles migrantes, explication des lois françaises et du fonctionnement de la société.

► Appui à l'insertion professionnelle : accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation professionnelle. Sessions de formation pour connaître les démarches et le marché de l'emploi en France, ou pour la création d'entreprise.

► Appui à la vie associative : pour les associations membres de l'UAIR et toute association interculturelle (aide logistique, mise en œuvre de projets, formation). Festival Convergences tous les ans en novembre.

MORBIHAN

Accompagnement Social et Culturel pour l'Echange et l'Amitié entre les Peuples (ASCEAP)

Maison de la Famille - 47, rue F. Le Dressay - BP 74

56002 Vannes Cedex

02 97 47 24 03

-> asceap.vannes@orange.fr

-> <http://aceap.vannes.free.fr>

Sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis.

► Accompagnement social des personnes étrangères ou issues de l'immigration

► Organisation de manifestations (Semaine de la solidarité internationale...)

► Intervention en milieu scolaire

Centre d'Etude et d'Action Sociales (CEAS)

12, rue Alexandre-Le-Pontois

56000 Vannes

02 97 47 44 47

-> ceas.56@gmail.fr

► Alphabétisation et apprentissage du français langue étrangère.

► Antennes à Auray (appeler Vannes) et à Lorient (02 97 35 16 64 - ceas.lorient@free.fr)

Institut Breton d'Education Permanente (IBEP)

-> www.ibepformation.net

► Alphabétisation et atelier d'apprentissage linguistique pour étrangers.

► Insertion professionnelle : orientation et accompagnement vers l'emploi.

56100 Lorient

24, rue du Gallec

02 97 21 08 08

-> ibep.lorient@ibepformation.net

56000 Vannes

ZI du Prat - 27, rue du Général-Baron-Fabre

02 97 42 53 63

-> ibep.vannes@ibepformation.net

56300 Pontivy

c/o Palais des Congrès

02 97 21 08 08

(dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration uniquement)

4 - Les associations de solidarité et de défense des droits des étrangers

A consulter également : « S'informer, se défendre contre les discriminations », fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.51

Coordination Bretagne Pays-de-Loire des personnes immigrées

-> www.coord-ouest.fr

CÔTES D'ARMOR

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)

Centre Saint-Jouan - 12, rue Gustave Eiffel

22000 Saint-Brieuc

02 96 68 64 72



-> www.fasti.org

Permanence mercredi de 13h30 à 18h, autres jours sur rendez-vous.

- ▶ Aide juridique, administrative et sociale. Accompagnement dans le cadre des dossiers de demande d'asile.
- ▶ Information dans les écoles et les associations.
- ▶ Participation à la Coordination Régionale, au Collectif d'accueil des demandeurs d'asile, au Collectif contre le racisme et pour la solidarité
- ▶ Cours de français

FINISTERE

La Cimade

Association de solidarité avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

-> www.cimade.org

-> bretagne.pays-de-loire@lacimade.org

Centre Social de Bellevue

1, rue du Trépos

29000 Brest

07 86 88 66 06

-> finistere@lacimade.org

- ▶ Permanences sans rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 18h à 19h30. De 16h30 à 18h pendant les périodes de vacances scolaires.

Accueil et Médiation Interculturelle (AMI)

4, rue Colonel-Fonferrier

29200 Brest

02 98 41 55 66

-> assoc.ami@wanadoo.fr

- ▶ Accueil, information, orientation des personnes étrangères ou d'origine étrangère en difficulté (accès et défense des droits, aide aux démarches administratives et judiciaires, aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, lutte contre les discriminations raciales, la xénophobie et l'esclavage moderne...).

Collectif droit d'asile de Quimper

Maison des solidarités

45 bis, rue Bourg les Bourgs

29000 Quimper

06 85 58 14 07

-> droitdasile.quimper@wanadoo.fr

-> www.droitdasilequimper.org

Permanences : jeudi de 14 h à 16 h à la Maison des solidarités. Lundi et jeudi à 12 h à la MPT de Penhars, 39, bd de Bretagne. Sinon, prendre rendez-vous.

- ▶ Assistance et soutien aux personnes étrangères et demandeurs d'asile.
- ▶ Cours d'alphabétisation et de français.

ILLE-ET-VILAINE

La Cimade

Association de solidarité avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

-> www.cimade.org

-> bretagne.pays-de-loire@lacimade.org

-> rennes@lacimade.org

- ▶ Ecoute téléphonique tous les jours au 06 37 17 71 10
 - ▶ Permanences avec ou sans rendez-vous avec l'association Relais Etrangers tous les jeudis de 17h30 à 19h30 à Relais Etrangers - 9, rue Gascogne - Rennes
 - ▶ Permanences avec ou sans rendez-vous s'adressant aux femmes étrangères et/ou migrantes, confrontées à des violences : tous les vendredis de 14h à 16h à l'UAIR, 62, rue de Dinan, à Rennes, 02 99 54 00 17
 - ▶ Présence au Centre de rétention de Rennes
- Lieudit Le Reynel - Saint-Jacques-de-la-Lande - 35091 RENNES Cedex 9 - 02 99 65 66 19 / 66 28 ou 06 30 27 82 55 (uniquement pour les problèmes de rétention)

-> der.rennes@cimade.org

Collectif de soutien aux sans-papiers de Rennes

- ▶ Rencontre tous les mardis à 18h30 à la Maison Internationale de Rennes (MIR) - 7, quai Châteaubriand (Salle de réunion Atlantique, 2^è étage à gauche) - 02 99 78 22 66

Délit de Solidarité

Maison de Quartier de la Binquenaais - Place Bir Hakeim

35200 Rennes

02 99 50 57 41

Permanence : lundi 18h-20h

- ▶ Aide et assistance juridiques bénévoles et gratuites aux personnes étrangères et demandeurs d'asile.

Relais Etrangers

9, rue de Gascogne

35000 Rennes

02 99 33 84 36

-> relais.etrangers@free.fr

-> <http://relais.etrangers.free.fr>

- ▶ Droit et défense des personnes étrangères de la région rennaise, lutte contre le racisme.
- ▶ Permanence d'information et d'accompagnement des personnes dans les démarches administratives : le jeudi de 17h30 à 19h30. Sinon, sur rendez-vous.

MORBIHAN

La Cimade

Association de solidarité avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

-> www.cimade.org

-> bretagne.pays-de-loire@lacimade.org

Maison des Associations

6, rue de la Tannerie

56000 Vannes

07 61 05 44 93

-> morbihan@lacimade.org

- ▶ Sur rendez-vous uniquement, les jeudis et vendredis entre 9h et 12h